

INFORMATION | SWISSGALVANIC



Würenlos, le 8 mars 2022

Recommandation pour une augmentation des prix sur les procédés galvaniques

Les deux années de turbulences dues à la pandémie, la rupture de la paix en Europe, les problèmes de la chaîne d'approvisionnement ainsi que diverses autres raisons ont fait que la situation s'est massivement détériorée du côté des coûts dans notre secteur. La situation reste très tendue et il ne faut pas s'attendre à une stabilisation d'ici la fin de l'année.

Les hausses de prix concernent les matières premières, les métaux, les produits chimiques, l'énergie, l'élimination des déchets, la logistique, les assurances et d'autres domaines importants dans l'environnement de notre secteur.

- En ce qui concerne les coûts énergétiques, le prix de l'électricité a augmenté de +42% par rapport à 2019, le gaz naturel de +400% par rapport à la mi-2021 et le pétrole brut de +118% par rapport à 2020.
- Depuis début 2021, les prix des métaux anodiques comme le zinc +55%, le nickel +76%, l'étain +71%, etc. ont très fortement augmenté. La tendance est toujours à la hausse.
- Pour les produits chimiques bruts tels que l'acide chlorhydrique, la soude caustique, l'acide sulfurique, etc. de +16% à +102%.
- Pour les produits chimiques spéciaux, nous constatons des augmentations de prix extrêmes allant jusqu'à +400%.
- Dans le domaine de l'emballage et de la logistique, les prix ont également fortement augmenté.

De nouvelles hausses de prix sont à prévoir dans tous ces domaines. Des hausses de prix aussi importantes entraînent logiquement des augmentations de prix. Nous devons, bon gré mal gré, répercuter ces hausses de prix sur nos clients. Cela est vital pour notre existence, pour assurer le fonctionnement quotidien de notre secteur.

Nous recommandons donc aux entreprises de galvanisation de SWISSGALVANIC de corriger leurs prix dans le domaine des parts de matières premières et d'énergie et de les adapter en permanence de manière dynamique.

Il faut laisser aux entreprises le choix de décider si elles doivent présenter cette mesure comme une augmentation générale des prix ou de la déclarer comme « supplément pour coûts de matières premières/d'énergie ». Le prix peut bien entendu évoluer vers le haut ou vers le bas, en fonction de la situation du marché.

Pour toute question supplémentaire, le secrétariat de SWISSGALVANIC se tient à votre disposition au **numéro de téléphone 056 500 20 66** ou répond aux demandes qui lui parviennent par courrier électronique à **info@swissgalvanic.ch**.

Meilleures salutations

SWISSGALVANIC
Association des entreprises de galvanisation de Suisse

Christoph Stalder, président

Nico Kunz, directeur général

SWISSGALVANIC 
ASSOCIATION SUISSE DES ENTREPRISES GALVANOTECHNIQUES